Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20201110-20_11_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt, le trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), à huis clos sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du vingt-huit octobre deux mil vingt dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

SÉANCE : le 3 novembre 2020

Délibération n° : 20-11-03

9.1 Autres domaines de compétences des communes

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Rachid LAMRI - Christine LEONET - Ali FARHI - Jean-Pierre POMMEROLE - Sylvia PISANO - Robert VANOVERSCHELDE - Élisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - Claudine GENARD - Pascal CROMBE - Véronique JOLY - Abdel-Aziz AITLAMAALEMAHMED - Léa DEQUAYE - Dorothée MARTIN - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET Dominique DAUCHY - Tiphanie OTLET

Objet : Convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59 – Pôle santé sécurité au travail

ÉTAIENT EXCUSÉS :
Arlette VANDEPOEL a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT
François STASINSKI a donné pouvoir à Gérard GAILLARD
Marie-Renée LOUVION a donné pouvoir à Rachid LAMRI
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET
Dominique CORREA a donné pouvoir à Dorothée MARTIN
Maryline COUTANT a donné pouvoir à Gérard QUINET

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Pour : 27

Vote Contre : 0

Abstention : 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n°17-06-04 en date du 22 Juin 2017 portant adhésion de la commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

CONSIDÉRANT que la convention arrive à son terme et doit être renouvelée pour une durée de 3 ans afin d'assurer la continuité du suivi des agents,

CONSIDÉRANT que les services de prévention du CDG59 ont pour objectif de permettre aux employeurs territoriaux de satisfaire à leurs obligations dans le domaine de la prévention et de mener toutes les actions portant sur :
- la surveillance médicale des agent·es ;

Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le
ID : 059-215904590-20201110-20_11_03-DE

-les actions de prévention et d'évaluation des risques professionnels ;
- le maintien dans l'emploi et le reclassement des agent·es ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- l'application des règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel

CONSIDÉRANT que l'adhésion à ce dispositif participe au bon fonctionnement des services de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité :

- d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention relative à l'adhésion au service de prévention Santé, sécurité au travail avec Monsieur le Président du Centre de Gestion du Nord et tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sandrine GOMBERT

Mairie de Petite-Forêt
Secrétariat Général

Acte affiché le : 10 NOV. 2020

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire,

Sandrine GOMBERT